

M. Fairweather: Sans doute, monsieur l'Orateur. Les troupes du solliciteur général ont-elles par hasard contribué au retour du député de Lapointe après son regrettable enlèvement d'hier?

Une voix: Pourquoi l'a-t-on relâché?

[Français]

L'IMPÔT SUR LE REVENU

EXAMEN DES REÇUS POUR DONNS DE CHARITÉ

A l'appel de l'ordre du jour

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Revenu national.

Peut-il nous dire s'il a donné des instructions aux inspecteurs de l'impôt pour aller vérifier les livres ou la comptabilité des paroisses, des presbytères, et pour examiner les reçus de charité pour l'année 1965-1966?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je suggère à l'honorable député d'inscrire sa question au *Feuilleton*.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Ma question est d'intérêt général puisqu'elle demande une réponse sur l'ensemble des directives données par le ministre à ses inspecteurs, directives qui ont été communiquées à la presse et, deuxièmement, elle a trait à une situation assez pressante, étant donné que c'est présentement que les inspecteurs de l'impôt se promènent dans les presbytères pour vérifier les livres des curés.

C'est pourquoi je suis d'avis que la question que je pose aujourd'hui à l'honorable ministre du Revenu national devrait être acceptable par la présidence.

M. l'Orateur: La question est évidemment très importante, mais je rappelle à l'honorable député qu'il peut quand même obtenir une réponse en inscrivant sa question au *Feuilleton* et, comme je l'ai signalé, il pourra obtenir une réponse dans très peu de temps, je l'espère.

M. Grégoire: A dix heures, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

RÉPERCUSSIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA SUR LA LOI SUR LA PENSION DE RETRAITE DES FORCES CANADIENNES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Max Saltsman (Waterloo-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. Devant l'inquiétude que les membres de nos forces

armées manifestent au sujet de leurs droits à la pension en vertu de la loi sur la pension de retraite des forces canadiennes si le régime de pensions du Canada s'applique dans leur cas, le ministre pourrait-il aviser la Chambre et assurer les membres des forces armées que la loi sur la pension de retraite des forces armées canadiennes ne sera pas modifiée?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Je voudrais remercier l'honorable député de m'avoir donné préavis de sa question. Les fonctionnaires des différents ministères étudient depuis quelque temps l'application possible du régime de pensions du Canada aux membres des forces armées. Le gouvernement sera bientôt saisi de la question et décidera si une loi à cette fin sera soumise au Parlement. J'aimerais assurer l'honorable député que toute modification à la loi sur la pension de retraite des forces armées — et il est possible qu'il soit nécessaire d'en faire si le régime de pensions du Canada s'appliquait à eux — ne nuirait pas aux membres des forces armées mais, bien au contraire, offrirait, dans la plupart des cas, des avantages accrus.

M. Saltsman: Le ministre peut-il assurer la Chambre que, si une modification quelconque est apportée à la loi, ce ne sera pas par décret du conseil, mais que la Chambre en sera saisie?

L'hon. M. Hellyer: Il est impossible de modifier des lois par décret du conseil, monsieur l'Orateur.

LA PÊCHE

REPRÉSENTATION DU CANADA AU CONGRÈS DE L'INDUSTRIE DE LA MORUE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. A. MacLean (Queens): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Pêcheries si le gouvernement du Canada est représenté au premier Congrès international de l'industrie de la morue qui, je crois, se déroule présentement en France. Peut-être pourrait-il dire à la Chambre qui est le chef de la délégation canadienne, si nous en avons une.

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): Oui, monsieur l'Orateur, le gouvernement du Canada sera représenté par un homme de sciences très compétent, M. Yves Jean, de Québec.

L'hon. M. MacLean: Puis-je poser une question supplémentaire? Puis-je demander au ministre si le gouvernement, fédéral ou provincial, ou l'industrie ont un représentant de Terre-Neuve?